



UNIVERSITÉS

DROIT

UNIVERSITÉS

Droit civil : les personnes

Cours et parcours

Luc MAYAUX

ellipses

Le droit des personnes connaît une profonde évolution. La *personne physique* n'est plus réduite à un simple sujet de droits. L'adjectif est désormais aussi important que le substantif. L'être de chair, qui vit et pense, qui peut être blessé dans son corps comme dans ses sentiments, est pris en compte en tant que tel par le droit. Son intégrité physique est défendue, comme sa vie privée ou son nom patronymique. Cette protection est renforcée pour les plus faibles, mineurs ou majeurs victimes de troubles mentaux. Elle cède parfois devant la volonté de maintenir ou de développer une certaine autonomie. Les nouveaux droits de l'enfant y contribuent. Leur utilité n'est pas entièrement démontrée.

De leur côté, les *personnes morales* continuent de vivre une existence purement juridique. Créées, non pas engendrées, elles servent les buts que l'homme leur a assignés. Celui-ci est la seule personne dont le droit proclame la dignité.

L'ouvrage vise plusieurs publics. La partie "cours" est plus particulièrement destinée aux étudiants de premier cycle des Facultés de droit. Les développements en petits caractères, ainsi que la partie "parcours", conviendront également aux chercheurs et à tous ceux qui se montrent intéressés par les aspects juridiques de la personne.

Luc Mayaux est Professeur à l'Université Lyon III, où il enseigne le droit civil et le droit des assurances. Il est également directeur de l'Institut des assurances de Lyon

Illustration de couverture d'après Plantu.



ISBN 2-7298-5715-X

U
N
I
V
E
R
S
I
T
É
S